

MAIRIE DE PREUILLY
6 , place de l'église
18120 PREUILLY

Camping Municipal de Preuilly
Rue du Cher 18120 Preuilly
☎ : 02 48 57 12 04 (de mai à octobre)
02 48 51 30 08 (Mairie)
camping.preuilly@gmail.com

RESERVATION

TARIFS

	Basse saison (avant 1er/07 et après 28/08)	Haute saison (1er/07 au 27/08)
La nuit	40 €	50 €
Middle-week (du lundi 16h au vendredi 10h)	125 €	190 €
Week-end (vendredi 16h au lundi 10h)	100 €	130 €
La semaine (samedi 16h au samedi 12h)	200 €	300 €
Dépôt de garantie	300 €	300 €

Confirmation de réservation

Nom.....Prénom.....
Adresse.....
.....
☎ :

Date de réservation du.....au.....soit.....nuits

Acompte de réservation de 30 %, soit :

Chèque libellé à l'ordre du Trésor Public, et à retourner au camping de Preuilly
Un chèque de dépôt de garantie de **300.00 €** vous sera demandé lors de votre arrivée et renvoyé par la poste une semaine après votre départ.

Annulation de réservation

Celle-ci doit être faite au maximum 1 mois avant la date de location prévue. Passé ce délai l'acompte ne sera pas remboursé (sauf cas exceptionnel).

A.....le.....
Signature obligatoire :

Exemplaire à conserver

MAIRIE DE PREUILLY
6 ,place de l'église
18120 Preuilly

Camping Municipal de Preuilly
Rue du Cher 18120 PREUILLY
☎ : 02 48 57 12 04 (de mai à octobre)
02 48 51 30 08 (Mairie)
camping.preuilly@gmail.com

RESERVATION

TARIFS

	Basse saison (avant 1er/07 et après 28/08)	Haute saison (1er/07 au 27/08)
La nuit	40 €	50 €
Middle-week (du lundi 16h au vendredi 10h)	125 €	190 €
Week-end (vendredi 16h au lundi 10h)	100 €	130 €
La semaine (samedi 16h au samedi 12h)	200 €	300 €
Dépôt de garantie	300 €	300 €

Confirmation de réservation

Nom.....Prénom.....
Adresse.....
.....
☎ :

Date de réservation du.....au.....soit.....nuits

Acompte de réservation de 30 %, soit :

Chèque libellé à l'ordre du Trésor Public, et à retourner au camping de Preuilly
Un chèque de dépôt de garantie de **300.00 €** vous sera demandé lors de votre arrivée et renvoyé par la poste une semaine après votre départ.

Annulation de réservation

Celle-ci doit être faite au maximum 1 mois avant la date de location prévue. Passé ce délai l'acompte ne sera pas remboursé (sauf cas exceptionnel).

A.....le.....
Signature obligatoire :

Exemplaire à retourner au camping